



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-127 quater**

Publié le 15 mars 2021

SOMMAIRE

DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MANCHE EST – MER DU NORD

Décision n°379/2021 portant fixation des membres du jury de l'examen pour l'obtention du certificat de pilote hauturier en Manche-mer du Nord



**MINISTÈRE
DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer
Manche Est – Mer du Nord**

Service de Contrôle des Activités Maritimes

Le Havre, le 15 mars 2021

DÉCISION n° 379 / 2021

Portant fixation des membres du jury de l'examen pour l'obtention du certificat de pilote hauturier en Manche – mer du Nord

Le Directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord

- VU** le décret n° 79-354 du 2 mai 1979 modifié portant institution du certificat de pilote hauturier ;
- VU** l'arrêté ministériel n° 6490 D-79/NM2/PIL du 27 décembre 1979 modifié fixant les conditions d'obtention et le programme des connaissances exigées pour la délivrance du certificat de pilote hauturier ;
- VU** le décret n° 2010-130 du 11 février 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions interrégionales de la mer ;
- VU** la décision n° 123 / 2021 du 12 janvier 2021 portant ouverture d'un examen pour l'obtention du certificat de pilote hauturier en Manche – mer du Nord ;
- SUR** proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine Maritime ;

DÉCIDE :

Article 1 :

Le jury de la commission de l'examen pour l'obtention du certificat de pilote hauturier en Manche – mer du Nord qui sera organisé le lundi 26 avril 2021 à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime – Service Territorial du Havre, sise 216 boulevard de Strasbourg, au Havre (76084) est fixé comme suit :

Monsieur JANCI Frédéric, capitaine de vaisseau, président

Madame PISARZ-VAN DEN HEUVEL Caroline, administratrice principale des affaires maritimes, membre

Monsieur PAPA Carlo, pilote hauturier, membre

Monsieur LEULIET Guy, pilote hauturier, membre


Monsieur PINCZON DU SEL Marc, capitaine de navire, membre.

Article 2 :

La commission sera assistée de monsieur FATSCHER Daniel, professeur d'anglais maritime, pour l'épreuve de langue anglaise.

Article 3 :

Le Directeur interrégional de la mer Manche Est – Mer du Nord et le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine Maritime sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de la région Normandie et de la région Hauts-de-France.

Pour le directeur interrégional,

le directeur interrégional adjoint
de la mer Manche Est - Mer du Nord
Alexandre ELY

Copies :

Pilotage hauturier
Préfecture de région / SGAR Normandie
Préfecture de région / SGAR Hauts-de-France
DDTM / DML 76
DGITM /DST / PTF2
Dossier SCAM